

CPR-140910

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES

Réunion du 10 septembre 2014

8 h 30

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Hector Adébgidi (à distance)
Shawn Beaulieu
Jean-Jacques Doucet
Pierrette Fortin
Izold Guihur

Matthieu LeBlanc
André Samson, président
Sid-Ahmed Selouani
Lynne Castonguay, secrétaire
Pascal Robichaud, registraire

Personnes excusées : Denis Roy, Georges Semedo Cabral

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, et plus particulièrement aux nouveaux membres : Hector Adébgidi, Jean-Jacques Doucet et Izold Guihur. Il constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CPR-140528 ET CPR-140609

CPR-140528

R : 02-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le procès-verbal CPR-140528 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

CPR-140609

R : 03-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que le procès-verbal CPR-140609 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Aucun nouveau document.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140528

6.1 (5.1) Reconfiguration du Baccalauréat ès arts (général) (doc. 42/13-14)

Aucun nouveau document.

6.2 (19) Projet de règlement sur le programme de Baccalauréat d'études individualisées (doc. 46/13-14)

Aucun nouveau document.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140425

7.1 (5.1) Reconfiguration du programme de la Mineure en développement personnel et social (doc. 36/13-14)

Aucun nouveau document.

7.2 **(5.2) Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en travail social (doc. 40/13-14)**

Aucun nouveau document.

8. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140207**

8.1 **(15) Modifications aux normes linguistiques (doc. 17 et 17A/13-14)**

Aucun nouveau document.

8.2 **(22) Répertoires des cours – version électronique et version papier**

Le Comité des programmes discute des répertoires des cours. Depuis quelques années, le nombre de copies imprimées à diminuer de façon significative en raison d'une baisse dans la demande. Le Comité est d'avis qu'il faut examiner davantage la nécessité de la version papier sachant que plusieurs universités canadiennes n'en font plus la publication.

La version électronique, dans son format actuel, est adéquate, mais nécessite une reconceptualisation si l'on souhaite fonctionner sans version papier.

Par ailleurs, le Comité est d'avis que les feuilles de route, nouvel outil en lien avec la reconfiguration des programmes, devraient être en ligne. Cet outil est essentiel pour le suivi des dossiers.

En somme, la transition vers l'électronique doit se faire graduellement. Les résultats d'un sondage sur le sujet seront présentés à la prochaine réunion du Comité des programmes.

Suivi : Secrétaire générale

9. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-140124**

9.1 **(5.1) Reconfiguration des programmes de biologie – spécialisation (doc. 18 et 18A/13-14)**

Le Comité des programmes examine les réponses aux questions posées dans le procès-verbal CPR-140124. Le Comité est satisfait et note que les programmes comptent 120 crédits conformément aux paramètres du projet de la reconfiguration des programmes.

Le Comité des programmes note que les feuilles de route devront être plus spécifiques dans l'espace requis pour le choix des 34 crédits de cours à option. De plus, dans la partie 1 B de la troisième et quatrième années, le Comité suggère que les 6 crédits soient répartis en 3 + 3 crédits.

9.1 **(5.1) Reconfiguration des programmes de biologie – spécialisation (doc. 18 et 18A/13-14)** (suite)

R : 04-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Que, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en biologie) et au Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en biologie – régime coopératif). »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Note 1 :

Les nouveaux cours, les modifications de cours et les abolitions de cours ont été adoptés par le Comité des programmes lors de sa réunion du 24 janvier 2014.

Note 2 :

Un membre indique que les objectifs de cours ne sont pas toujours rédigés selon les règles de l'art. Parfois, il s'agit plutôt d'une description de cours par opposition à un objectif. Le Comité des programmes retient l'idée qu'un petit guide devrait être développé sur les façons d'élaborer des objectifs de cours comme c'est le cas pour les descriptions de cours.

9.2 **(15) Modifications au programme de doctorat en sciences de la vie (7/13-14)**

Aucun nouveau document.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-131206

10.1 **(14) Projet de création du programme de Ph. D. en sciences appliquées (doc. 40A/12-13)**

Aucun nouveau document.

11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130927

11.1 **(17) Modifications au programme de Doctorat en psychologie (profil professionnel) (doc. 1 et 1A/13-14)**

Aucun nouveau document.

11.2 **(22) Programmes suspendus**

Aucun nouveau document.

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-130412**12.1 (17) Modification de l'article 28.12 des règlements universitaires des deuxième et troisième cycles portant sur la fraude (doc. 43/12-13)**

Aucun nouveau document.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120605**13.1 (12) Sciences : Proposition d'abolition et de maintien de cours (doc. 30/11-12)**

Aucun nouveau document.

13.2 (13) Politique sur les mesures d'adaptation pour motifs religieux (doc. 31, 31A et 31B/11-12)

Le Comité des programmes discute du dossier portant sur les accommodements raisonnables en lien avec des motifs religieux. Le Comité reconnaît que les étudiantes et les étudiants de l'Université pratiquent différentes religions et que des accommodements peuvent s'avérer nécessaires. Le Comité note que la RVD s'était penchée sur ce sujet à quelques reprises au cours des dernières années. Le Sénat académique, en 2012, a demandé qu'un avis juridique sur la question soit obtenu. Avant de procéder avec l'avis juridique, qui est très dispendieux, le Comité souhaite obtenir une note sur le cadre législatif afin de mieux comprendre le contexte.

Suivi : Secrétaire générale

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-120418**14.1 (4.2) Programmes de Mineure non conforme**

Au cours de l'année 2013-2014, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, les problématiques liées aux programmes de mineure non conforme ont été traitées. En conséquence, le point 14.1 peut être retiré de l'ordre du jour.

15. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-101208**15.1 (21) Lignes directrices concernant l'habilitation à diriger des travaux de recherche aux cycles supérieurs (doc. 15 et 15A/10-11)**

Aucun nouveau document.

16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-090108**16.1 (16) Modifications des programmes de Maîtrise en administration publique, Diplôme d'études supérieures en administration publique et Certificat de deuxième cycle en gestion publique (doc. 10 et 10A/08-09)**

Aucun nouveau document.

17. CRÉATION D'UN COURS – DÉPARTEMENT D'ANGLAIS (doc. 2/14-15)

Le Comité passe en revue la demande de création du cours ANGL3900 *Creative Writing*. Selon la correspondance, un nombre important d'étudiantes et d'étudiants aimeraient suivre ce cours à option. Le Comité note que la banque de cours à option est particulièrement bien fournie; on y compte 34 cours. Le Comité note que plusieurs cours sont offerts selon un système de rotation des cours, toutefois rien n'indique dans les documents fournis à l'étudiante ou à l'étudiant que les cours font l'objet d'un tel système. Une bonne communication de ce fait est indispensable selon le Comité.

R : 05-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la création du cours ANGL3900 Creative Writing. »

Vote sur R05	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

R : 06-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte l'ajout du cours ANGL3900 Creative Writing à la banque de cours ayant le sigle ANGL. »

Vote sur R06	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

R : 07-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte la modification au profil des programmes de majeure et de mineure en anglais. »

Vote sur R07	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

18. CALENDRIER 2014-2019 (doc. 3/14-15)

Le registraire présente le calendrier universitaire pour la période allant de mai 2014 à l'hiver 2019. Les points suivants sont soulevés :

18. CALENDRIER 2014-2019 (doc. 3/14-15) (suite)

- Le congé de la Reine devrait être ajouté dans le calendrier.
- Sur les dates pour le début des cours en janvier, on note qu'en 2016, la date du lundi est le 4 janvier. Une modification semble être nécessaire. En 2017, 2018 et 2019, on note que les dates de début des cours sont les 9, 8 et 7 janvier respectivement – ce qui semble tard. Ceci soulève une longue discussion sur les arrivées tardives des étudiantes et des étudiants en janvier. Le Comité des programmes est d'avis que la question est complexe et nécessite une réflexion.
- Sur les dates des collations des diplômes, on note que, pour Edmundston, les dates retenues tombent toujours pendant la longue fin de semaine du mois de mai. D'autres options pourraient être présentées. On note que les collations des diplômes ne devraient pas, dans la mesure du possible, coïncider avec les remises des diplômes dans les écoles secondaires francophones de la province.

Le Comité des programmes note que le dossier des arrivées tardives en janvier doit faire l'objet d'une réflexion importante. Le président du Comité souhaite que le dossier soit étudié davantage avant de fixer les dates.

Suivi : VRER et Registraire**19. PROPOSITION D'ABOLITION DE COURS AU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (doc. 4/14-15)**

R : 08-CPR-140910

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

« Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : PHIL3522 Auteur du moyen âge et PHIL3582 Questions d'éthique appliquée. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

20. COURS NON OFFERTS DEPUIS QUATRE ANS ET PLUS (doc. 5, 5A et 5B/14-15)

Le registraire présente un tableau des cours non offerts depuis quatre ans. Il rappelle que selon la *Politique de création et d'abolition de cours*, les cours non offerts depuis quatre ans doivent être abolis. On note que 185 cours n'ont pas été offerts depuis quatre ans.

Dans un premier temps, le comité des programmes reconnaît que les cours de 2^e et 3^e cycles sont très dépendants des choix des étudiantes et des étudiants. Par ailleurs, le comité est d'avis qu'il ne faut pas faire de la fausse publicité dans l'annonce des cours offerts.

20. COURS NON OFFERTS DEPUIS QUATRE ANS ET PLUS (doc. 5/14-15) (suite)

Le comité souhaite examiner davantage l'étendue de la *Politique de création et d'abolition de cours*. Il souhaite également savoir s'il s'agit d'une politique du Sénat académique. Enfin, le comité estime, en raison du grand nombre de cours, qu'il serait souhaitable d'aviser les facultés de la démarche entreprise.

Suivi : Registraire et Secrétaire générale

21. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

22. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Comité des programmes aura lieu le mercredi 1^{er} octobre à 8 h 30 au Salon du chancelier.

23. CLÔTURE

La séance est levée à 10 h 45.

Contresigné le _____

André Samson, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale